



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Conseil National Economique, Social et Environnemental

En collaboration avec

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

« *Viabilité des startups Algériennes*

de technologie avancée - STA »

5-6 Octobre 2021,

Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger.

COOPERATION TECHNIQUE ALGERIE/USA

Organisation d'un séminaire par le *Conseil National Economique, Social et Environnemental* en collaboration

avec l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

Note Conceptuelle



I. Raisons d'organisation du séminaire :

Les pouvoirs publics algériens, au plus haut niveau, ont fait du développement des startups une priorité nationale, comme en témoigne la création, fin 2019, du Ministère délégué de la Micro-entreprise et du Ministère délégué de l'Economie de la Connaissance et des Startups.

Ces ministères délégués, et notamment lequel chargé des Startups, a coordonné la mise en place d'un certain nombre de mesures spécifiquement destinées à faciliter la création des startups. Au cours des années à venir, un fort développement de ce type d'entreprise (startups), notamment spécialisé dans les technologies avancées devrait en résulter en Algérie. Il est envisagé d'accompagner et d'encourager la création des startups en technologie avancée qui prouvent leur compétitivité sur le marché national, et dans la suite, sur le marché international. Une compétitivité réussite nécessite une viabilité de ce type d'entreprises en particulier dans leurs premières années afin de faire face à la concurrence, et se transformer en leaders de cette industrie.

L'Algérie dispose de forts potentiels pour créer le climat favorable au lancement des projets des startups. En effet, l'Algérie compte parmi ces infrastructures scientifiques des centres de recherche de niveau avancé, versés dans des systèmes experts et de procédés reposant sur des logiciels. Les résultats de la recherche et développement (R&D) conduits dans ces centres vont, dans les années à venir, servir de base à la création, par des chercheurs ou doctorants, des startups en technologie avancée. Ces startups, si leur viabilité est assurée et si elles adoptent les mesures adéquates en matière de propriété industrielle, seront susceptibles de croître et de trouver des marchés non seulement en Algérie mais aussi à l'étranger. Cela permettra la création d'emplois, notamment au profit des diplômés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le CNESE organise ce séminaire en collaboration avec l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique dans le but de permettre à des responsables d'institutions dont sont issues de telles startups, aux relais associatifs du secteur et aux « mentors » de telles startups, de maîtriser des méthodologies et des concepts permettant d'assurer la viabilité puis la croissance de ces startups.



II. Objectifs principaux du séminaire :

- Dresser un état des lieux des Startups de Technologie Avancée (STA) en Algérie.
- S'informer sur les difficultés rencontrées par les STA et les éventuelles solutions pour y remédier,
- Disséminer les aspects juridiques, financiers et les dispositifs d'accompagnement liés au fonctionnement des STA en Algérie,
- Définir les mécanismes opérationnels pour rendre les STA viables.
- Former les startups et incubateurs sur les méthodes d'assurance de viabilité.

Objectifs secondaires :

- Les startups et les responsables d'incubateurs, devraient être en mesure d'identifier tant les facteurs de vulnérabilité des startups que les mesures nécessaires pour y remédier et assurer leur viabilité,
- Les institutions en charge de la propriété industrielle en Algérie auraient connaissance des aménagements à apporter au système actuel pour permettre la délivrance de brevets sur des systèmes experts et procédés reposant sur des logiciels. Les Etats-Unis d'Amérique auront proposé de l'assistance technique pour ce faire,
- Les startups, leurs « mentors » et les responsables d'incubateurs, devraient être en mesure de conduire, avec l'assistance de juristes spécialisés, des négociations de licences durables de technologie.

III. Organismes

- Le Conseil National Economique, Social et Environnemental CNESE,
- L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique avec la participation de :
 - Le « Commercial Law Development Program » (CLDP) qui depuis 20 ans coopère étroitement avec l'Algérie en matière de développement de l'écosystème d'innovation.
 - Le US Patent and Trademark Office (USPTO) représenté pour l'Algérie par l'IP Attaché for the Middle East and North Africa.



IV. Contenu et déroulement

Un programme de deux jours, 05-06 octobre, a été arrêté pour mener plusieurs activités présentées essentiellement par :

- Communications sur l'état de développement des start-up en Algérie, la propriété intellectuelle, le transfert technologique dans les technologies avancées et le rôle essentiel des STA dans l'avènement d'une économie de la connaissance en Algérie,
- Trois (03) ateliers sur les volets juridique, financier et accompagnement dédiés aux STA en Algérie,
- Témoignages de créateurs des startups en technologie avancée en soulevant les difficultés et entraves.
- Communications des associations : Algerian information technology association- AITA , et Algerian American Association for science, technology and entrepreneurship- AASTE.
- Communication sur l'analyse de la viabilité des startups de technologie avancée ; Lors de cette session conduite par CLDP, serait présentée la méthodologie VISTA créé par un responsable de CLDP,
- Une présentation sur les modes possibles de protection de la propriété intellectuelle créée par ces startups, session animée par le représentant de l'USPTO pour la région Middle East and North Africa,
- Une session sur la négociation de licences de technologie par ces startups, session ou cours de laquelle CLDP présenterait les points les plus complexes soulevés dans les négociations de licences de technologie et les solutions usuellement adoptées pour arriver à des compromis acceptables par les parties.

V. Participants : 180 Participants

Afin que puisse s'établir un véritable dialogue entre les experts et les participants, il sera invité des représentants de différents secteurs public et privé ainsi que des startups, des incubateurs, et la société civile, avec la participation de la communauté universitaire et scientifique. (Voir la liste des participants)



Liste des participants au séminaire du 05-06 Octobre 2021

N°	Structures	Noms et Prénoms	Coordonnées
01	Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Algérienne à l'Etranger		
02	Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire		
03	Ministère de la Transition Energétique et des Energies Renouvelables		
04	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique		
05	Ministère de l'enseignement et de la formation professionnels		
06	Ministère de la justice		
07	Ministère de la Numérisation et des Statistique		
08	Ministère de l'industrie		
09	Ministère du Commerce		
10	Ministère des Finances		
11	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé de la micro-entreprise		
12	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, Charger de l'économie de la connaissance et des start-up		
13	Bureau extérieur de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI)		
14	Institut national algérien de Propriété industrielle (INAPI)		
15	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET)		
16	Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA)		
17	Incubateur Cyber Parc Sidi Abdellah		
18	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique		
19	Agence Nationale d'Appui et de Développement à l'Entrepreneuriat (ANADE)		
20	Ambassade USA		
21	Incubateur ENP		
22	Fond Algérien des Start-ups ASF		
23	COSOB		
24	SONATRACH		



25	SONALGAZ		
26	Algérie Télécom		
27	OOREDOO		
28	MOBILIS		
29	Les banques		

En présentiel :

- **Enseignement supérieur :**
 - 10 enseignants chercheurs en technologie avancée
 - 10 chercheurs permanents en technologie avancée
 - 05 Chercheurs de CERIST
 - 05 Chercheurs de CDTA
 - 10 doctorants en technologie avancée
 - 10 étudiants fin de cycle technologie avancée
 - 10 membres d'incubateurs et accélérateurs de l'université
- **MECS :**
 - 15- 20 Start-ups Technologie avancée
- **ANVREDET :**
 - 10 Porteurs de projets innovants
- **CNESE** 10 personnes
- Association Algérienne des Technologies de l'Information **AITA** (07 personnes)

En Ligne

- Incubateurs et les Centres d'Appui à la Technologie et l'Innovation CATI des universités